



DÉMULTIPLIER LES ACTIONS CITOYENNES INSPIRANTES POUR LE CLIMAT

AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
AMBITION - TRANSITIONS

FÉVRIER 2024

2

MARTINE VASSAL, PRÉSIDENTE DE LA MÉTROPOLE, SAISIT LES ÉLUS POUR DÉFINIR L'AMBITION D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

CRÉATION
DE LA COMMISSION
AMBITION

CONSENSUS DES ÉLUS DE PLACER
LES TRANSITIONS COMME ENJEU MAJEUR
DE L'AMBITION MÉTROPOLITAINE

LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL
SAISIT LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
POUR DÉCLINER ET ACCOMPAGNER
L'AMBITION-TRANSITIONS



JOËL GUIOT, ÉCOLOGUE ET CLIMATOLOGUE
CO-PRÉSIDENT DU GREC SUD

EXPOSE LES PROJECTIONS
CLIMATIQUES SUR
LE TERRITOIRE D'AMP

PASCAL MONTÉCOT
1^{ER} VICE PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE

PRÉSENTE AU CODEV
RÉUNI EN PLÉNIÈRE
LES ENJEUX DE LA SAISINE

LE CODEV CIBLE SON APPROCHE SUR L'ACCOMPAGNEMENT
DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS DES HABITANTS
DE LA MÉTROPOLE ET PRODUIT

3 AVIS COMPLÉMENTAIRES



IMAGINER ET RÉUSSIR
ENSEMBLE LA MÉTROPOLE
DÉCARBONÉE EN 2050

AVIS 1

SE PROJETER
ET RÉENCHANTER

QUELLE PROSPECTIVE CLIMATIQUE ?

QUEL SCÉNARIO POUR
DÉCARBONER LA MÉTROPOLE ?

COMMENT CHANGER LES MODES
DE VIE ?



DÉMULTIPLIER LES ACTIONS
CITOYENNES INSPIRANTES
POUR LE CLIMAT

AVIS 2

ENCOURAGER
ET AIDER

QUELLES INITIATIVES CITOYENNES
EN FAVEUR DU CLIMAT EXISTENT
SUR NOTRE TERRITOIRE ?

QUELS IMPACTS ONT-ELLES ?

COMMENT LES SOUTENIR ET LES
RENDRE VISIBLES ?



FAIRE DES TRANSITIONS
LA BOUSSOLE DES POLITIQUES
MÉTROPOLITAINES

AVIS 3

CADRER
ET FACILITER

COMMENT MIEUX PRENDRE EN
COMPTE LES TRANSITIONS DANS
LES STRATÉGIES DE LA MÉTROPOLE ?

Ces questionnements ont guidé l'action du conseil de développement. Vous découvrirez leurs réflexions et leurs propositions à l'intérieur des 3 avis complémentaires qui composent ce tryptique.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL DE DANIEL SPERLING	4
AVANT-PROPOS DES RAPPORTEURS	5
SYNTHÈSE DE L'AVIS	6
UNE MÉTROPOLE ENGAGÉE FACE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	8
1. UNE VOLONTÉ INSTITUTIONNELLE FORTE	9
2. DE NOMBREUSES INITIATIVES CITOYENNES ENCORE LARGEMENT MÉCONNUES	11
LES TROPHÉES DU CODEV DES ACTIONS CITOYENNES INSPIRANTES POUR LE CLIMAT	14
1. L'APPEL À INITIATIVES CITOYENNES INSPIRANTES POUR LE CLIMAT LANCÉ PAR LE CODEV	15
2. LES LAURÉATS DES TROPHÉES	18
3. LES AUTRES INITIATIVES RECENSÉES	23
LES PROPOSITIONS DU CODEV POUR SOUTENIR ET ENCOURAGER LES INITIATIVES CITOYENNES VERTUEUSES	29
1. RENDRE VISIBLE LES INITIATIVES FOISSONNANTES MAIS DISPERSÉES	30
2. MOBILISER DES MOYENS EXISTANTS POUR ACCOMPAGNER CES INITIATIVES	31
3. PÉRENNISER L'APPEL À INITIATIVES CITOYENNES EN FAVEUR DU CLIMAT AVEC UN BUDGET SIGNIFICATIF DÉDIÉ	33
LES RAPPORTEURS ET LES MEMBRES DU CODEV	35



ÉDITORIAL DE DANIEL SPERLING

Martine Vassal, présidente de la Métropole, a saisi notre Conseil de Développement et ses 240 membres représentant la société civile et les citoyens, pour répondre à une question à la fois simple et difficile : « comment réussir l'ambition d'Aix-Marseille-Provence sur les transitions ? ».

Notre assemblée consultative prend ainsi aujourd'hui position en formulant trois avis complémentaires. Ils proposent d'enrichir la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie et de concrétiser les suites de la commission Ambition des élus, au sein de laquelle, sous l'impulsion de Pascal Montécot, 1^{er} vice-président de la Métropole, les élus métropolitains ont travaillé sur des scénarios pour réussir les transitions auxquelles est confrontée la Métropole.

La prospective climatique, éclairée par Joël Guiot, co-président du GREC-Sud, (Groupe régional d'experts sur le climat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur), annonce un futur sombre sur notre territoire, comme pour nombre de territoires sur le pourtour méditerranéen : aléas climatiques (sécheresses, canicules, inondations, submersions marines...), conséquences sur la faune et la flore à la fois sur terre et dans la mer, risques d'incendies accrus, atteintes à la santé, etc. Cet avenir sombre doit nous pousser à l'action, à nous adapter, individuellement et collectivement, aux bouleversements climatiques locaux. Il en va de l'habitabilité et de l'attractivité de nos espaces de vie. Nos modes de vie ont conduit à la situation que nous

connaissons. Alors, le CoDev l'exprime clairement : changeons nos modes de vie ! C'est là que la réponse du CoDev prend tout son sens.

Dans notre premier avis « Imaginer et réussir ensemble la métropole décarbonnée en 2050 », le CoDev propose de « réenchanter le futur ». Au-delà des inquiétudes, des contraintes, des règlements, des impératifs et des interdits..., il faut changer le logiciel collectif, formuler des imaginaires nouveaux. Nous proposons à la Métropole de mobiliser la jeunesse, l'ensemble des citoyens, des forces vives du territoire pour construire collectivement une vision positive d'un avenir décarboné. Beaucoup de solutions apparaissent alors possibles car elles deviennent volontaires et enthousiastes.

Dans notre deuxième avis, « Les actions citoyennes inspirantes pour le climat », le CoDev est parti d'une intuition qu'il a vérifiée : les initiatives citoyennes sont déjà nombreuses et très vertueuses pour le climat. Nous avons souhaité les mettre en valeur en remettant à certaines d'entre-elles un « trophée des actions inspirantes pour le climat ». Ces actions doivent être généralisées, la mobilisation citoyenne encouragée. Le CoDev formule ainsi des propositions concrètes pour que la Métropole accompagne bien davantage cette dynamique citoyenne : plus de moyens pour les actions citoyennes et plus d'impact pour le climat !

Enfin, pour notre troisième avis, « Faire des transitions la boussole des politiques métropolitaines », le CoDev a largement dialogué avec les élus et les services de la Métropole, sur la prise en compte des transitions dans les grandes stratégies de l'institution. Que ce soit le programme local de l'habitat, le plan de mobilité métropolitain ou l'agenda du développement économique, le CoDev salue les objectifs fixés, souvent très ambitieux en regard des défis climatiques. Mais les moyens manquent pour les atteindre rapidement. Le CoDev préconise une priorisation plus forte des financements pour les transitions qui doivent devenir la boussole des politiques métropolitaines, par exemple via un budget vert et via un budget participatif étendu pour soutenir les actions citoyennes.

Une nouvelle fois, le CoDev est au rendez-vous. Ces trois avis sont riches en propositions qui sont maintenant soumises aux élus. Ils représentent des centaines d'heures de mobilisation bénévoles des 240 membres que je veux ici remercier chaleureusement. L'heure est à l'action !

Daniel SPERLING
Président du Conseil de Développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence

AVANT-PROPOS

DU RAPPORTEUR



Les alertes scientifiques sur l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique sont très anciennes. Les dernières décennies sont à même de convaincre même les sceptiques : épisodes caniculaires, sécheresse, épuisement des ressources en eau, émergence de foyers autochtones de maladies jusqu'alors tropicales en France ; autant de signes qui indiquent que le réchauffement climatique, prédit par le GIEC depuis des décennies, se concrétise sous nos yeux.

Dans cette époque charnière, le rôle des citoyens est déterminant dans la réponse aux défis de la décarbonation et de l'adaptation des activités humaines aux bouleversements climatiques. Leur engagement se traduit par un foisonnement d'actions et de solutions alternatives menées, parfois, en dehors du cadre institutionnel. Ces initiatives témoignent d'une prise de conscience accrue de la part des citoyens des enjeux liés au climat. L'enjeu n'est autre que l'amplification de leurs effets en favorisant leur diffusion et leur démultiplication.

Nous, membres de la société civile, avons souhaité mettre en avant le potentiel d'un territoire de 92 communes en tant que laboratoire d'innovation citoyenne oeuvrant sur des problématiques liées aux transitions et impactant notre espace commun. Ce véritable écosystème citoyen métropolitain produit des réponses ayant un objectif universel : partager la réalité d'un effort collectif pour limiter les effets du réchauffement climatique.

Le CoDev est convaincu que les idées et les actions de la société civile constituent un vivier pragmatique et facilement mobilisable par notre Métropole. C'est ainsi qu'un groupe de travail s'est formé pour lancer un appel à initiatives et mobiliser les porteurs d'actions de l'ensemble du territoire afin de dresser une cartographie des actions impactantes pour le climat et de remettre des trophées aux plus inspirantes d'entre-elles.

Le CoDev souhaite conférer à ce type d'initiatives les moyens de rayonner, d'essaimer et d'impacter le plus largement possible.

Partant de la réflexion issue de cette démarche, nous, membres du CoDev et de la société civile métropolitaine, formulons des propositions qui pourront aider à :

- Rendre visible les initiatives citoyennes foisonnantes mais dispersées
- Mobiliser des moyens existants pour accompagner ces initiatives
- Pérenniser l'appel à initiatives citoyennes en faveur du climat avec un budget significatif dédié.

Vincent MOULIN,
Membre du Conseil de Développement et rapporteur de l'Axe 2

SYNTHÈSE DE L'AVIS

Cet avis s'inscrit en réponse à la saisine de la présidente de la Métropole, Madame Martine Vassal, « Comment réussir l'ambition d'Aix-Marseille-Provence sur les transitions ? », et dans une volonté forte des membres du Conseil de Développement de mettre en lumière les nombreuses initiatives citoyennes existantes sur le territoire.

La Méditerranée fait partie des principaux hotspot du changement climatique à l'échelle mondiale. Pour faire face à ces enjeux, le Plan Climat Air Énergie de la Métropole arme le territoire d'un document réglementaire stratégique et opérationnel à l'horizon 2050. Cet outil permet à la collectivité de mettre en place une politique transversale d'atténuation (réduction des gaz à effet de serre) et d'adaptation au changement climatique (réduction de la vulnérabilité du territoire et changement des modes de vie).

L'objectif sociétal d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ne peut être envisagé sans un effort conjoint de l'ensemble de la société, dans laquelle les citoyens et les associations sont des maillons essentiels. Le laboratoire TELEMMe (Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée) de l'université d'Aix-Marseille a réalisé un travail d'analyse et de recensement de ces initiatives citoyennes alternatives aboutissant à la conception d'un système d'information géographique (SIG) intitulé « Métropole en Transitions ». Ce travail de repérage a constitué pour les membres du CoDev une ressource importante dans l'élaboration de cet avis.

Suite à l'appel à initiatives lancé durant l'été 2023, 25 porteurs d'actions ont répondu à l'appel et 17 d'entre eux sont valorisés dans ce présent avis. Le jury a tenu à mettre en valeur des initiatives déjà établies et en action afin de souligner leur efficacité et leurs impacts vertueux mais aussi leur capacité à pouvoir être reproduite sur le territoire.

L'analyse des 17 dossiers a permis de rendre compte d'une grande variété de thèmes abordés mais aussi d'échelle et de public. En effet, certaines actions portent sur des quartiers plus ou moins grands d'une commune ou d'une ville, et permettent d'apporter des réponses concrètes à des enjeux du quotidien comme c'est le cas pour l'association du Quartier des Pénitents (valorisation du patrimoine par de la végétalisation, création de jardins partagés et de lieux de sociabilité...) ou l'association Plus belle ma lagune (intervention et mise en accessibilité de sentier sur le littoral de l'Étang de Berre).

Certaines actions se concentrent sur des espaces naturels remarquables qui constituent l'identité de notre métropole, comme le projet Zorro (Zostères le retour rapide comme objectif) qui agit sur la stabilité du milieu et la préservation de la biodiversité de l'Étang de Berre. L'échelle communale constitue également le cadre de certaines actions comme la carte des producteurs de Mallemort (cartographie des producteurs locaux pour favoriser les circuits courts) ou l'initiative Gignac-La-Verte (sensibilisation et ramassage des déchets, plantation d'arbres). D'autres actions sont itinérantes ou interviennent dans différents lieux, comme le Repair Café du Pays Salonnais (réparation et réemploi d'objets du quotidien pour lutter contre la surproduction et la surconsommation), basé à Salon mais intervenant dans les communes voisines ou encore la coopérative Sur le toit des Alpilles (production d'énergie renouvelable sur initiative citoyenne) qui souhaite étendre ses actions sur l'ensemble du Sud des Alpilles.

Les publics sont également variés, que ce soit dans la composition des membres actifs dans l'initiative ou des personnes ciblées par les actions. Plus belle ma lagune, évoquée précédemment cherche à développer une action inclusive notamment aux regards des handicaps et des personnes à mobilité réduite. De nombreuses initiatives présentées dans cet avis interviennent auprès des enfants et des jeunes afin d'accompagner leurs actions d'un volet sensibilisation dès le plus jeune âge (Aquapouss', Gignac-la-Verte, 1 déchet par jour ...).

Globalement, ces initiatives citoyennes vertueuses pour le climat et l'environnement contribuent au double pari de favoriser le lien social et l'entraide tout en participant à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique de nos modes de vie.

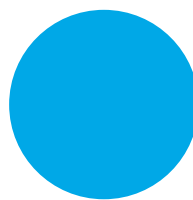
Les propositions formulées par le CoDev à l'issue de l'analyse de ces initiatives ont pour objectifs d'apporter aux acteurs métropolitains une meilleure connaissance de cet écosystème afin de le soutenir et contribuer à un projet de société commun.

3 propositions majeures :

- Rendre visible les initiatives foisonnantes mais dispersées
- Mobiliser des moyens existants pour accompagner ces initiatives
- Pérenniser l'appel à initiatives citoyennes avec un budget dédié

Ces propositions permettront d'agir non seulement sur le fond, en approfondissant le niveau de connaissance de la mise en oeuvre concrète de près de 900 initiatives déjà repérées à l'échelle métropolitaine et ainsi favoriser leur cohésion et complémentarité avec les actions mises en oeuvre par les institutions. Pour ce faire, le CoDev préconise notamment de développer des programmes de recherche en partenariat avec l'université Aix-Marseille. Sur la forme, ces propositions ont aussi pour objectif de favoriser une mise en réseau de ces acteurs afin de capitaliser sur leurs expériences et expertises et ainsi renforcer les actions. Pour ce faire, le CoDev insiste sur la nécessité de mettre à disposition les ressources nécessaires au développement de telles initiatives, que ce soit des ressources matérielles (mise à disposition de locaux, partage de matériel...), humaines (services civiques, mécénat de compétence) ou financières (nouvelles formes d'appels à projets, budget participatif métropolitain...). Le CoDev propose également la pérennisation de l'appel à initiatives citoyennes afin de consolider dans le temps les divers propositions évoquées et ainsi créer une réelle dynamique sur le territoire.

Ainsi, il s'agit de soutenir ce qui existe déjà sur le territoire afin de le développer et le démultiplier pour amorcer une réelle transition des modes de vie, plus solidaire et soutenable.





© François Moura

UNE MÉTROPOLE ENGAGÉE FACE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

1. UNE VOLONTÉ INSTITUTIONNELLE FORTE

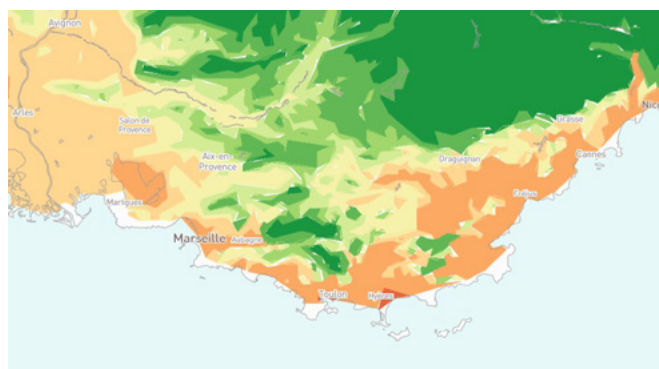
Selon les différents scénarios du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les impacts du changement climatique seront particulièrement forts sur le territoire métropolitain. Les projections effectuées par la Cité de l'Environnement (plateforme SIMON) mettent en évidence une forte progression des températures, quels que soient les scénarios (intermédiaire ou pessimiste).

Les enjeux sont donc colossaux pour ce vaste territoire, déjà soumis à d'importantes pressions :

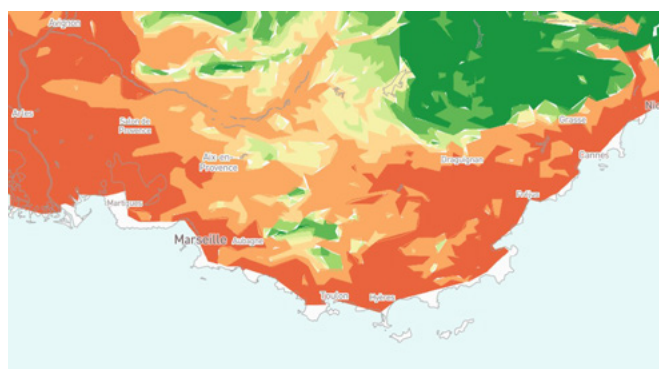
- Des pressions liées à la présence du littoral (urbanisation, tourisme, trait de côte, pêche, industrie...)
- Une organisation territoriale multipolaire qui engendre un usage intensif de la voiture, impactant les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de vie (pollution visuelle et sonore, enjeux économiques, fracture territoriale...)
- Une métropole nature fortement soumise aux risques, notamment au niveau des interfaces urbain/nature (incendie, inondation, risques technologiques...)
- De fortes pressions sur les terres agricoles qui impactent les enjeux liés à l'alimentation, la souveraineté alimentaire, les circuits-courts...

Le fonctionnement territorial et économique de la métropole pèse lourd sur les émissions de gaz à effet de serre, comme le rappelle le diagnostic du Plan Climat-Air-Énergie Métropolitain (PCAEM), outil réglementaire qui établit une stratégie pour lutter contre le changement climatique.

2020



2100 (intermédiaire)



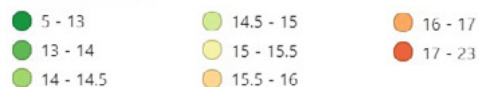
2100 (pessimiste)



Températures

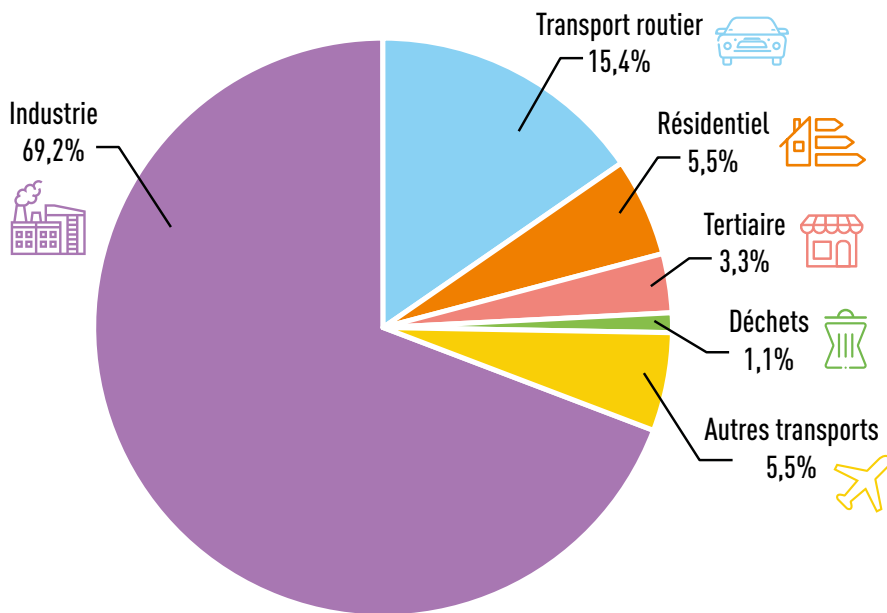
Unités: °C

Mesures moyennes



Source : Cité de l'Environnement, températures moyennes enregistrées jour et nuit pendant 1 mois

L'empreinte carbone de la Métropole en 2020



Contribution des différents secteurs d'activité aux émissions de GES, hors UTCF et gaz fluorés en 2020.

Source : AtmoSud, 2022

Le diagnostic du PCAEM présente plusieurs points d'évolution nécessaires, pour être en mesure de contribuer et respecter à son échelle les objectifs internationaux, nationaux et régionaux (condition indispensable pour ne pas dépasser les +1,5°C d'augmentation des températures et maîtriser l'avenir de l'humanité sur la planète).

L'horizon qui nous est fixé à 2050, le temps d'une génération, peut sembler lointain, pourtant les décisions sont à prendre aujourd'hui pour pouvoir peser sur les impacts du changement climatique, préserver les ressources, la santé et la qualité de vie des habitants, lutter contre la précarité énergétique, valoriser nos ressources énergétiques locales, etc.

Indépendamment des politiques publiques sectorielles menées par la métropole qui visent toutes à réduire les émissions de gaz à effet de serre (plan de mobilité, schéma de cohérence territoriale, programme local de l'habitat...), le PCAEM incarne une stratégie opérationnelle de lutte contre le changement climatique.

Le PCAEM constitue dès lors l'outil réglementaire permettant à la collectivité de mettre en place une politique transversale **d'atténuation**, pour limiter l'impact des activités du territoire sur le climat en réduisant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et en améliorant la qualité de l'air ; et **d'adaptation au changement climatique** afin de réduire la vulnérabilité du territoire face aux conséquences des changements cli-

matiques inéluctables. La Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte confie aux intercommunalités (EPCI) de plus de 20 000 habitants le rôle de « coordinatrices de la transition énergétique ».

Le plan climat est un document à la fois **stratégique et opérationnel** prenant en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie autour de plusieurs objectifs que sont :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- La sobriété énergétique,
- La qualité de l'air,
- Le développement des énergies renouvelables,
- L'adaptation au changement climatique.

Le PCAEM nourrit donc l'ensemble des autres programmes stratégiques métropolitains en matière de **sobriété énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air** dans les territoires.

2. DE NOMBREUSES INITIATIVES CITOYENNES ENCORE LARGEMENT MÉCONNUES

Nous devons collectivement dessiner une trajectoire pour réduire les émissions de GES et nous adapter aux effets du dérèglement climatique. Il s'agit d'un défi au bénéfice de tous et auquel chacun doit prendre part. La Métropole aura besoin de toutes les énergies pour réussir. L'ensemble des parties prenantes doit contribuer à l'atteinte de cette ambition : la contribution et l'implication larges des citoyens, des associations, des universités et laboratoires, des collectivités infra et supra métropolitaines, des services de l'État et ses organismes associés, des entreprises du secteur tertiaire et des industriels, mais aussi des agriculteurs.

Dans une société et une métropole en pleine transformation, mues par des impératifs écologiques, sociaux, économiques, technologiques et culturels, la notion de transition urbaine illustre la capacité des populations, des collectivités et des entreprises à s'emparer de ces enjeux pour participer à la reconstruction des villes et des métropoles sur elles-mêmes.

À titre illustratif, le **réseau des villes en transition**, initié par Rob Hopkins, organise chaque année dans la métropole un festival itinérant dédié aux initiatives et à la transition des villes et villages (FestiCités). Lors de ce festival, de nombreux collectifs, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire se réunissent pour démontrer qu'une transition positive et inclusive est possible en libérant les imaginaires, et en s'impliquant sur des actions concrètes.

Du côté du **monde universitaire**, la volonté de mieux cerner ces dynamiques vertueuses et alternatives s'est concrétisée par la réalisation d'un travail de recherche piloté par les équipes du laboratoire TELEMme d'Aix-Marseille Université-CNRS (en particulier Alexandre Grondeau, Professeur des Universités et directeur adjoint du laboratoire, Mathieu Coulon, ingénieur d'études, et Lisa Mille, étudiante en master 2 de géographie). Ils ont engagé récemment un programme de recherche permettant d'identifier la vitalité et le dynamisme de l'écosystème local en matière d'innovations sociales et citoyennes et aboutissant à la conception d'un système d'information géographique (SIG) intitulé « Métropole en Transitions ». Cet outil technologique cartographique a reçu le soutien pour son amorçage de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix - Durance (AUPA) et a permis d'identifier **plus de 1600 lieux (à l'échelle de la métropole) producteurs d'innovations sociales et d'expérimentations territoriales en lien avec la notion de transition urbaine.**

FESTI CITÉS EN MUSIQUE !

DU 22 AVRIL AU 14 MAI 2023

LE FESTIVAL DES INITIATIVES CITOYENNES EN TRANSITION DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE

AIX-EN-PROVENCE | AUBAGNE | BOUC-BEL-AIR | ÉGUILLES EYGUIERES | LA CIOTAT | LA FARE LES OLIVIERS | LA ROQUE D'ANTHERON | LANÇON-PROVENCE | HALLEMORT | MARSEILLE | MEYRARGUES | SIMIANE COLLONGUE | VELAUX ...

PROGRAMME A EYGUIERES

MERCREDI 26 AVRIL - 14H30 LECTURE D'ALBUM JEUNESSE AUX ATELIERS AGORA	9H30 CHORALE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE GILOUS	BALADE DECOUVERTE FLEURS ET RUCHER
DIMANCHE 30 AVRIL - 10H VISITE EXPLOITATION AGRICOLE BIO - LAMANON	ANIMATIONS MUSICALES	TROC AUX PLANTES MONNAIE LOCALE : LA ROUE
SAMEDI 6 MAI 10H NETTOYONS LA NATURE RDV ÉCOLE GILOUS	CONFECTION DE DÉCO POUR LES KERMESSES DES ÉCOLES REPARATION VÉLO / OBJETS FABRICATION DE MANGEOIRES COLLECTE DE STYLOS ET FEUTRES	DIM 7 MAI - 18H EC. DE MUS CONFÉRENCE PERMACULTURE POTAGER
18H CONFÉRENCE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE : COMMENT DIMINUER NOTRE CONSOMMATION D'EAU ?	LECTURE DE CONTES	MARDI 9 MAI - 20H30 CINÉ "FAST FASHION" A L'ALCAZAR
	PROGRAMME COMPLET ET INFORMATIONS : WWW.FESTICITES-TRANSITION.FR	DIMANCHE 14 MAI 10H TROC ÉTE / PLANTES ALCAZAR 14H30 FRESQUE DU CLIMAT AU MEDLEY CAFÉ

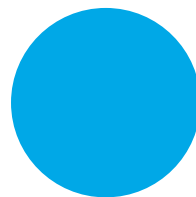


© François Moura

Dans ce cadre, le concept d'altermétropolisation théorisé et développé en 2022 par Alexandre Grondeau, décrit un processus mondial de ré-urbanisation, dans un contexte de transitions urbaines. Cette capacité d'action s'incarne dans un certain nombre d'expérimentations territoriales et de lieux producteurs d'innovations qui ont été localisés dans le SIG. L'objectif de ce système d'information géographique est de permettre à terme la mise en réseau de ces lieux et initiatives et de permettre une meilleure connaissance de leurs besoins, de leurs rayonnements, et de leurs fonctionnements.

Se mobilisant sur des actions thématiques très variées, allant de l'agro-écologie et l'alimentation (AMAP, jardins partagés, tiers-lieux...) à l'économie sociale et solidaire ou la transition numérique (FabLabs, lieux luttant contre la fracture numérique), en passant par la culture (Couvent Levat, Gyptis...), l'éducation (ateliers pédagogiques, médiation numérique...), l'urbanisme et l'architecture (urbanisme transitoire, médiation urbaine, Fairbnb, écoquartiers...) et l'inclusion sociale (Après-M, radios associatives types Radio Grenouille, forums citoyens...), les actions et innovations sociales et citoyennes se structurent de manière très diverses et s'incarnent sous forme d'associations, de collectifs, ou de société coopérative.

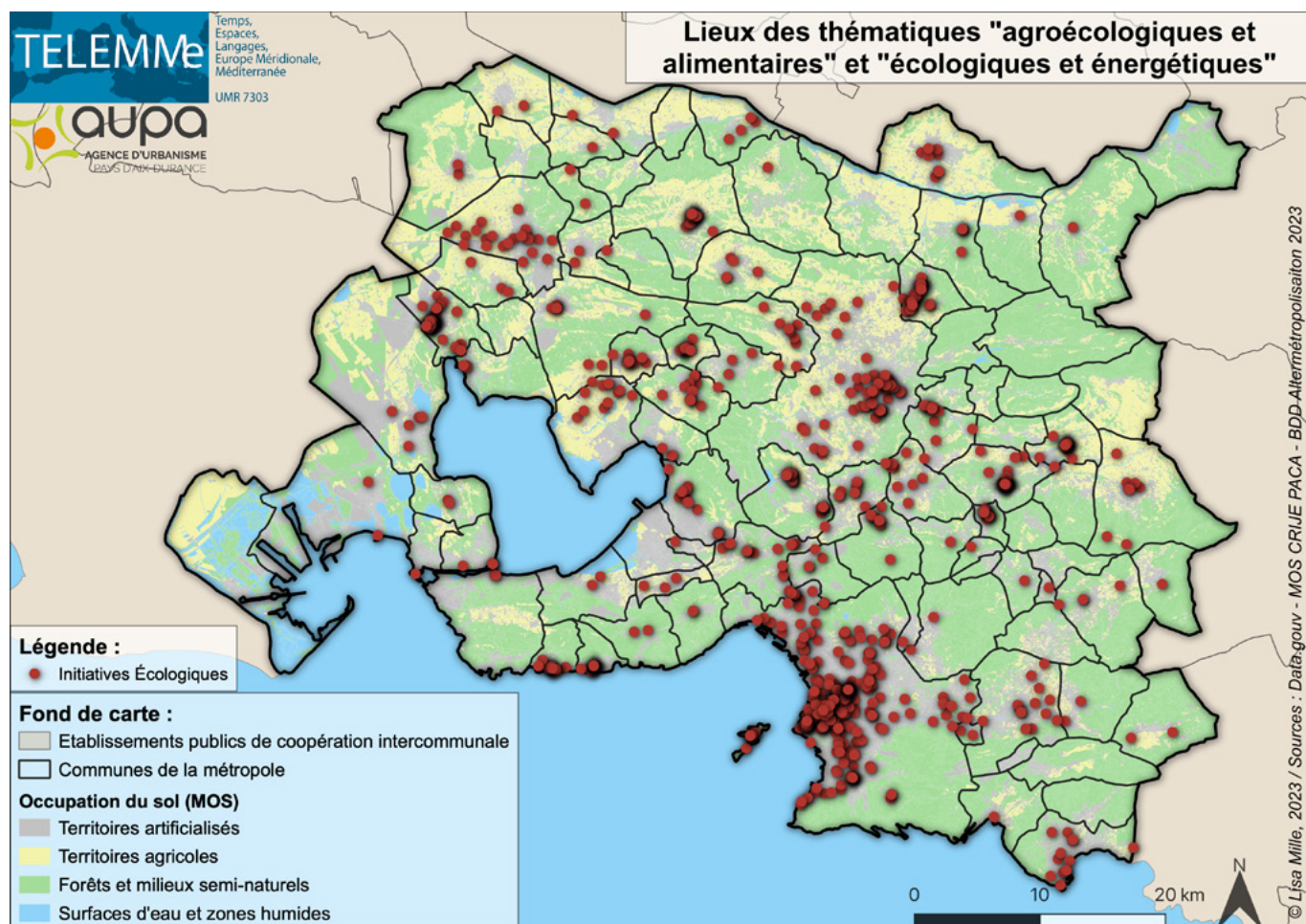
Sur les thématiques « écologiques » plus particulièrement ciblées par l'appel à initiative du CoDev, le laboratoire TELEMMe a identifié et localisé près de 900 initiatives et lieux illustrant le dynamisme métropolitain en la matière. Parmi ces 900 initiatives « écologiques » recensées, on observe une répartition principalement entre Marseille (plus de 300 lieux et initiatives localisées), Aix-en-Provence (près de 60), Salon-de-Provence (23), mais également dans des communes de plus petite taille comme Miramas (47), Venelles (33) ou Fuveau (26).



La métropole Aix-Marseille-Provence comme d'autres métropoles européennes et méditerranéennes, mais de manière plus intensive eu égard à l'histoire locale de ses milieux associatifs, citoyens et militants locaux, est particulièrement concernée par ce double phénomène de transition urbaine et de transition écologique.

Dans ce contexte particulier de profusion d'initiatives et de lieux innovants, il apparaît désormais fondamental pour les membres du CoDev de cerner au mieux la diversité de cet écosystème métropolitain afin de pouvoir le soutenir et le valoriser en identifiant la diversité des statuts, des actions, des organisations et des moyens.

Le CoDev a focalisé son attention sur ces thématiques au regard des enjeux majeurs qu'ils sous-entendent mais aussi du fait de la nécessité de mieux connaître, diffuser et dupliquer ces dynamiques citoyennes.





© François Moura

LES TROPHÉES DU CODEV DES ACTIONS CITOYENNES INSPIRANTES POUR LE CLIMAT

1. L'APPEL À INITIATIVES CITOYENNES INSPIRANTES POUR LE CLIMAT LANCÉ PAR LE CODEV

L'appréhension de ces thématiques par les porteurs d'actions inspirantes illustre l'émergence d'une approche écologique adaptée aux défis contemporains et ancrée dans la vie quotidienne. Léa Billen (2023) regroupe ces initiatives sous le concept d'« écologie ordinaire »¹. Selon elle, ces initiatives incarnent une écologie ordinaire où les habitants abordent de manière pragmatique leurs préoccupations quotidiennes, transformant ainsi leurs modes de vie et leurs habitudes dans la gestion de l'espace. Ces actions citoyennes en faveur du climat illustrent également leur capacité d'essaimage simple sur le territoire métropolitain.

"C'est pourquoi le CoDev a lancé en juin 2023 un appel à initiatives afin de décerner les « Trophées des actions inspirantes pour le climat », à titre honorifique, aux actions les plus pertinentes et les plus facilement duplicables à l'échelle du territoire."

L'enjeu majeur des transitions ne peut être envisagé sans un effort conjoint de toutes les parties prenantes, aussi bien du côté des institutions que des citoyens. C'est pour cette raison que le CoDev a souhaité mieux connaître les forces vives de son territoire afin de les mettre en lumière et de favoriser leur développement.

C'est au cœur de cet écosystème foisonnant que s'est développée la démarche portée par les membres du CoDev. Les actions citoyennes contribuent à conduire la Métropole vers un modèle de société plus vertueux. En effet, l'engagement citoyen constitue une action complémentaire cruciale au travail de l'institution métropolitaine pour appréhender, s'adapter et atténuer les bouleversements climatiques.

L'appel a permis de faire remonter des communes 25 actions inspirantes en faveur du climat, dont 17 sont présentées au sein de cet avis. Ces actions interviennent sur de nombreuses communes du territoire métropolitain et couvrent des thématiques variées :

- La réduction et le réemploi des déchets.
- L'alimentation durable, l'agriculture urbaine et l'agroécologie.
- La protection de la biodiversité et la préservation du patrimoine.
- L'économie d'énergie et les énergies renouvelables.

Le jury des actions inspirantes qui est composé de membres du CoDev des différents groupes de travail de la démarche « Ambition - Transitions », s'est réuni le 14 septembre 2023. La sélection des initiatives a principalement été faite au regard de leur impact positif sur le climat, leur effectivité (déjà en action) et leur potentiel d'essaimage.

1. Billen, L. (2023). *L'écologie ordinaire pour lutter à la fois contre les inégalités sociales et la crise écologique*. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 77, 7-9. <https://doi.org/10.3917/cdsu.077.0007>

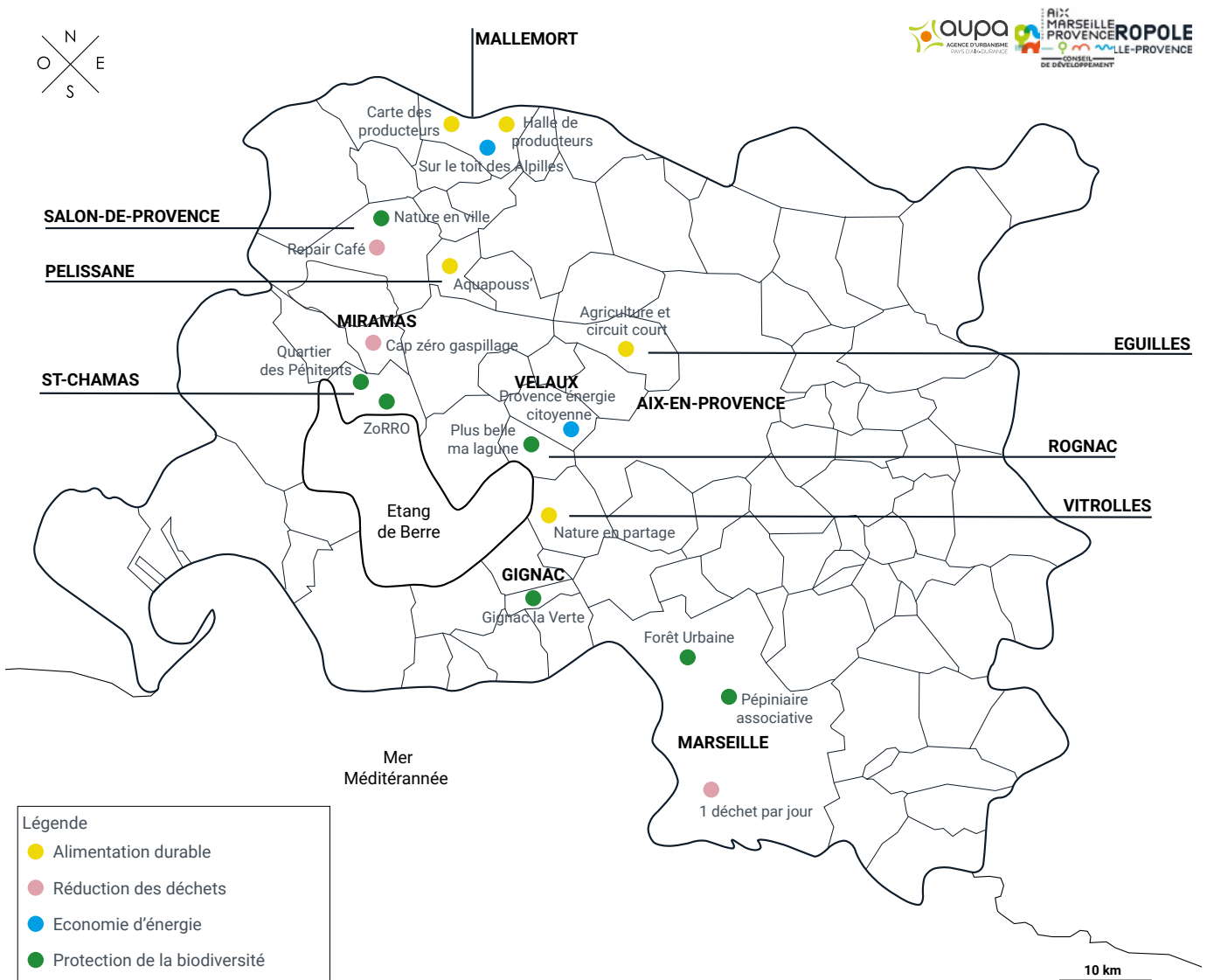
Affiche de l'appel à initiatives inspirantes pour le climat



LES ACTIONS LES PLUS INSPIRANTES SERONT MISES EN VALEUR PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT AIX-MARSEILLE PROVENCE

Comme nous pouvons le constater sur cette carte, les initiatives citoyennes sélectionnées sont relativement bien réparties sur le territoire métropolitain. Au-delà des grandes villes comme Marseille, il est intéressant de noter que ces initiatives vertueuses essaient sur de nombreuses communes de la métropole, quelques soient leurs tailles.

17 candidatures aux Trophées des actions inspirantes pour le climat



Liste des initiatives sélectionnées par le CoDev

NOM	THÉMATIQUE	LOCALISATION
Forêt Urbaine Marseille	Protection de la biodiversité	Marseille
Repair Café	Toutes catégories	Salon-de-Provence
Pépinière associative	Protection de la biodiversité	Marseille
Cap Zéro Gaspillage	Réduction des déchets	Miramas
Nature en Ville	Protection de la biodiversité	Salon-de-Provence
Asso Quartier Pénitents	Protection de la biodiversité	Saint-Chamas
Agriculture et Circuit court	Alimentation durable	Éguilles
Plus Belle Ma Lagune	Protection de la biodiversité	Rognac
Aquapouss'	Alimentation durable	Pélissanne
Sur le Toit des Alpilles	Économie d'énergie	Mallemort
Carte des Producteurs	Alimentation durable	Mallemort
Halle de Producteurs	Alimentation durable	Mallemort
Nature en Partage	Alimentation durable	Vitrolles
Les Amis de Provence Énergie Citoyenne	Économie d'énergie	Velaux
Zorro	Protection de la biodiversité	Saint-Chamas
Gignac-la-Verte	Protection de la biodiversité	Gignac-la-Nerthe
1 déchet par Jour	Réduction des déchets	Marseille



Réduction des déchets



Alimentation durable



Économie d'énergie



Protection de la biodiversité

2. LES LAURÉATS DES TROPHÉES



LAURÉAT – REPAIR CAFÉ

Type de structure : Association

Commune : Salon-de-Provence

Catégorie : Toutes catégories



Le « repair café » c'est quoi ?

Le concept des Repair cafés, originaire des Pays-Bas, constitue une solution pour lutter contre l'hyperconsommation et l'obsolescence programmée de nos biens du quotidien pour leur redonner une nouvelle vie.

Qui sont-ils ?

Le Repair Café du Pays Salonais est une association oeuvrant depuis plus de 5 ans sur les communes de Salon, Alleins, Pélissanne, Grans, Senas, Lamanon, Eyguières, Lançon et Miramas. 40 bénévoles travaillent à faire vivre cette action consistant en la réparation d'objets du quotidien (jouets, électroménager, instruments de musique, meubles...) dans un esprit d'économie, d'écologie et d'éducation pour ainsi sortir du paradigme économique du tout-jetable le temps d'un café. L'action bénéficie de la mise à disposition d'un local par la commune de Salon, partagé avec d'autres collectifs. Les impacts de cette action se veulent pluriels. Non seulement il s'agit de prolonger ou de donner une seconde vie à des objets afin d'éviter un coût financier et environnemental supplémentaire, mais également d'apporter une action éducative dans un cadre ludique afin de rendre accessible à tous des techniques de réparation.

Le point fort de cette action ?

Le CoDev a jugé cette action vertueuse pour l'environnement, car toute activité humaine consomme de l'énergie et émet du CO₂ et des polluants, y compris celles ayant trait au recyclage, qui même si elle est vertueuse n'est pas neutre. L'entretien, la réparation et le réemploi des biens allant des jouets aux objets électroniques contribuent donc fortement à réduire l'empreinte carbone de chacun en n'usant pas de filières énergivores. Ainsi, il est question de conjuguer les 3 versants du développement durable tout en redonnant un pouvoir d'agir aux citoyens, devenant de véritables « consom'acteurs ».

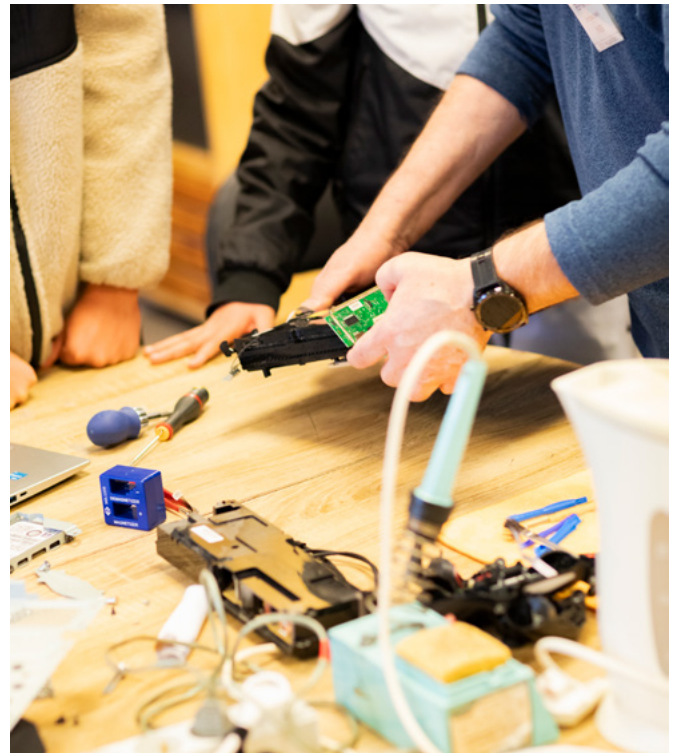


Où les rencontrer ?

Des ateliers participatifs se tiennent chaque dernier samedi du mois de 14h à 17h30. Une adhésion d'un euro par an doit être versée, la participation est à prix libre et ouvert à tous.

Ce que le jury a apprécié

Le collectif du Jury a unanimement souhaité récompenser un modèle d'action complet, cohérent, facile à implanter et à gérer. Ce modèle contribue à répondre aussi bien à la crise écologique qu'économique tout en créant du lien social. De nombreux Repair cafés existent déjà sur le territoire métropolitain : Aix-en-Provence, Marseille, La Ciotat, ou encore Fuveau. Ceci démontre déjà son caractère duplicable.



© Métropole Aix-Marseille-Provence

© Métropole Aix-Marseille-Provence





LAURÉAT – SUR LE TOIT DES ALPILLES

Type de structure : Coopérative

Commune : Mallemort

Catégorie : Économie d'énergie



Qui sont-ils ?

La Centrale Villageoise Sur le Toit des Alpilles (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est née en 2016 et s'inscrit dans une démarche citoyenne de développement des énergies renouvelables. Elle compte 63 sociétaires et un capital de 13 200€. L'action intervient sur le territoire Est des Alpilles (Aureille, Mallemort, Alleins, Salon...). L'objectif est d'installer des centrales photovoltaïques en toiture, grâce à un financement citoyen. Ainsi, tout citoyen est en mesure de participer au développement des énergies renouvelables et à la gouvernance de la société (1 sociétaire = 1 voix, quel que soit le nombre de parts). Le fonctionnement financier de l'action est vertueux car le capital apporté permet de financer l'emprunt pour l'installation des panneaux. Cet investissement citoyen sera par la suite remboursé par la revente de l'électricité produite. Les bénéfices seront réinvestis dans de nouveaux projets.

Le point fort de cette action ?

L'action vise en priorité des toitures communales, une première installation de 36kWc a été réalisée à Aureille en 2023 sur un hangar technique de la ville. D'autres installations sont à l'étude à Salon (sur le toit d'une école) ainsi qu'à Mallemort et Alleins. Cette action intervient donc sur un enjeu majeur qu'est la production d'énergie renouvelable et produite localement face à un besoin croissant et un appauvrissement des ressources mais également un enjeu de société qui est de redonner les moyens d'agir aux citoyens.

Sur le Toit des Alpilles travaille de concert avec l'échelon communal ainsi qu'avec le soutien du Parc Naturel Régional des Alpilles.

Dans l'avenir ?

La SCIC souhaite aujourd'hui augmenter le nombre de personnes impliquées mais surtout le nombre de communes soutenant l'action et mettant à disposition des toitures ou terrains communaux. L'enjeu d'amélioration et de diffusion de leur communication est donc majeur.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a désiré mettre en avant la capacité citoyenne à s'organiser afin de mettre également ses compétences techniques en appui des collectivités territoriales. Cette action est remarquable pour son caractère duplicable. En effet, d'autres initiatives de ce type sont présentes sur le territoire. Des actions similaires existent au sein de la métropole telles que : CiotatWatt, ou encore Massilia Sun System.



© Métropole Aix-Marseille-Provence



© Métropole Aix-Marseille-Provence



LAURÉAT – LA CARTE DES PRODUCTEURS

Type de structure : Association

Commune : Mallemort

Catégorie : Alimentation durable

Qui sont-ils ?

Face à un constat de mauvaise connaissance des ressources agricoles existantes sur le territoire, depuis plus de 2 ans l'association La parole aux citoyens Mallemort porte l'action « la Carte des Producteurs ». Il s'agit de mettre en valeur et faire connaître au plus grand nombre les nombreux agriculteurs en vente directe présents sur la commune de Mallemort à travers une cartographie. Une dizaine de personnes ont travaillé bénévolement au recensement et à la réalisation de cette carte. La première carte a été diffusée en 2021 et au total plus de 1500 exemplaires ont été distribués (également disponible en ligne). Un jeu de cartes, « le Jeu des Producteurs de Mallemort » a également été créé pour permettre aux enfants de découvrir les producteurs locaux.

Le point fort de cette action ?

Cette action cherche à privilégier les circuits courts et mettre en avant les pratiques locales. Ce sont les piliers du localisme, le mode de vie qui prône l'économie de proximité et l'emploi local pour préserver l'environnement en limitant l'impact carbone des temps et moyens de transit. La carte a reçu un très bon accueil et a dû être rééditée, témoignant de l'intérêt croissant des consommateurs pour la production locale, à travers un outil simple et pédagogique facilement duplicable dans d'autres communes.

Dans l'avenir ?

Promouvoir et dupliquer leur exemple ! Il est également prévu de créer une halle des producteurs afin de rassembler les jeunes producteurs de la commune ou des communes limitrophes.

Les objectifs sont les suivants :

- Aider les jeunes producteurs à trouver des débouchés et démarrer leur activité.
- Proposer une gamme variée de produits locaux aux habitants.
- Redynamiser le coeur de ville.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a apprécié l'effort de sensibilisation inter-générationnelle qui accompagne une action simple à mettre en oeuvre et démultipliable sur l'ensemble de la Métropole pour aider à maintenir une production locale. Les ambitions portées par cette action constituent également une illustration parfaite des propositions formulées par le CoDev dans son avis « pour une agriculture métropolitaine forte, nourricière et accessible » lié au plan alimentaire territorial :

- Accompagner et aider davantage à la transmission des exploitations agricoles et à l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire métropolitain.
- Multiplier la création de halles de produits agricoles locaux dans les villes pour aider à regrouper les producteurs.



© Métropole Aix-Marseille-Provence



© Métropole Aix-Marseille-Provence



LAURÉAT – 1 DÉCHET PAR JOUR

Type de structure : Association

Commune : Marseille

Catégorie : Réduction des déchets

Qui sont-ils ?

1 Déchet par jour est une association ambassadrice de l'initiative internationale World Cleanup Day – WCUD – (89 millions de volontaires dans le monde) dans la Métropole Aix-Marseille-Provence. Deux personnes salariées et une personne en service civique travaillent à l'organisation et à la diffusion d'action de ramassage de déchets sauvages.

À leurs côtés, plus d'une trentaine de bénévoles participent aux ramassages organisés par l'association.

Le point fort de cette action ?

Les actions de l'association se déclinent autour de l'organisation de ramassage périodique mobilisant un grand nombre d'acteurs (collectivités, associations, citoyens, écoles, entreprises...) mais également l'organisation d'un événement fédérateur de sensibilisation autour de la question de la gestion des déchets et plus globalement de la préservation de l'environnement au mois de septembre chaque année depuis 2020.

L'association a également réussi à fédérer un important réseau d'acteurs de la protection de l'environnement afin de sensibiliser et faire connaître au plus grand nombre les initiatives présentes sur le territoire.

En 2022 et 2023, l'évènement s'est déroulé à la plage de Corbière afin de dépolluer « terre, mer et collines ». La journée était donc animée dans une ambiance joyeuse par la présence du village durable (nombreux exposants comme la Fresque du Climat, Supercafoutch et Recyclop...), un Dj set du collectif Solar Sound System et la participation de nageurs olympiques, de champions d'escalade et de trail-runners afin d'encourager les actions de ramassage.

L'objectif de l'association 1 Déchet par jour est donc de sensibiliser aux écogestes, à la valorisation des déchets et au recyclage.

1 DÉCHET PAR JOUR

Dans l'avenir ?

Encourager d'autres structures à organiser ce type d'action et augmenter leur impact en multipliant géographiquement leur action !

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a particulièrement noté le modèle d'organisation des événements WCUD : le partage d'une fiche technique pour monter son jour J clé en main, ainsi qu'un soutien à la communication contribuent à démocratiser le passage à l'écogeste de l'ensemble de la société civile à travers des actions concrètes témoignant de la capacité de chacun à agir. Il estime qu'il s'agit d'un modèle à suivre et à démultiplier. De nombreuses associations locales portent ce type d'action vertueuse comme l'association Clean My Calanques.



© Métropole Aix-Marseille-Provence



© Métropole Aix-Marseille-Provence



LAURÉAT – GIGNAC-LA-VERTE

Type de structure : Groupement d'habitants

Commune : Gignac-la-Nerthe

Catégorie : Protection de la biodiversité

Qui sont-ils ?

Gignac-La-Verte est une action de sensibilisation à l'environnement et de végétalisation à travers l'implication des enfants de la commune qui se développe depuis plusieurs années. Il s'agit de sensibiliser les nouvelles générations dès le plus jeune âge aux enjeux environnementaux de demain, mais aussi de mener des actions concrètes impliquant tous les citoyens.

GIGNAC-LA-VERTE



Le point fort de cette action ?

Ces actions se déclinent à travers des opérations de ramassage de déchets, de signalement de dépôts sauvages dans les espaces naturels mais également la plantation d'arbres. Un des objectifs futurs de l'action étant notamment de développer le projet « Un arbre par habitant » afin de retrouver des espaces de fraîcheur dans la ville.

L'action est soutenue par plus de 20 bénévoles ainsi que par l'aide des moyens techniques de la ville. Gignac-la-Verte



© Gignac-la-Verte

souhaite aujourd'hui développer ses actions et accroître le nombre de personnes impliquées. Cette action est un véritable effort intergénérationnel, facilement réalisable et duplicable sur le territoire.

Dans l'avenir ?

L'association souhaite développer le projet « Un arbre par habitant » au sein de leur commune et ainsi poursuivre et pérenniser cette dynamique vertueuse.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev insiste sur l'importance des efforts transgénérationnels pour surmonter les défis de la transition écologique. De nombreuses actions citoyennes en faveur du climat s'inscrivent dans cette démarche de transmission et de sensibilisation des plus jeunes. La dynamique née de l'engagement des très jeunes écocitoyens de Gignac ne se limite pas à eux et emporte le soutien des familles, des institutions.



© Gignac-la-Verte

3. LES AUTRES INITIATIVES RECENSÉES



ACTION – OLIVIANNE, NATURE EN VILLE

Type de structure : Entreprise
Commune : Salon-de-Provence
Catégorie : Protection de la biodiversité



Qui sont-ils ?

OliviAnne est une entreprise qui intervient à Salon ainsi que sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône. L'objectif de cette initiative est de créer des micro-forêts urbaines afin de créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité et ainsi contribuer au bien-être au sein des villes.

Le point fort de cette action ?

À travers des actions participatives de plantation, les citoyens jouent un rôle d'acteur et se ressaisissent des enjeux liés aux espaces naturels. Au-delà des citoyens, cette initiative cherche également à impliquer les entreprises dans ce processus vertueux.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a apprécié la démarche pédagogique et participative des plantations de cette société pour sensibiliser par l'action et atténuer les îlots de chaleur.



© OliviAnne



ACTION – FORÊT URBAINE MARSEILLE

Type de structure : Association
Commune : Marseille
Catégorie : Protection de la biodiversité

Qui sont-ils ?

L'objectif de cette action qui se structure depuis plusieurs mois est la création d'une forêt urbaine à Marseille. Actuellement en recherche d'un terrain, les porteurs du projet souhaitent non seulement favoriser le développement d'espaces naturels en ville mais également d'espaces de sociabilité et de rencontre dans un cadre naturel. En effet, l'objectif est de renaturer une parcelle (terrain en friche, zone à démolir, esplanade d'entreprises...) en réimplantant de la végétation (essences locales) pour favoriser le retour de la biodiversité en milieu urbain. Cet espace a également pour vocation d'offrir aux citoyens un lieu de détente agréable, accessible et gratuit en ville et contribue donc à la qualité de vie.



© JCI

Le point fort de cette action ?

Notamment motivé par l'objectif de 5 millions d'arbres plantés en Région Sud d'ici 2028, la végétalisation de zones urbaines contribue également à retrouver la perméabilité des sols et s'inscrit également dans les ambitions du programme « Marseille plus verte » (label européen). Pour les porteurs du projet il s'agit aujourd'hui de faire connaître leur initiative et trouver un terrain adapté.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a dû faire des choix sur les nombreux projets de revégétalisation ou d'espaces verts collaboratifs qui lui ont été soumis, la création d'une micro-forêt a su retenir son attention de par son impact certain sur le maintien d'une biodiversité en cœur de ville.



ACTION – ASSOCIATION DU QUARTIER DES PÉNITENTS

Type de structure : Association

Commune : Saint-Chamas

Catégorie : Protection de la biodiversité

Qui sont-ils ?

Depuis 2015, l'association du quartier des Pénitents œuvre à la préservation et la mise en valeur de son patrimoine et à l'amélioration du cadre de vie, à travers le développement de jardins partagés et d'espaces de sociabilité.



© Association Quartier des Pénitents

Le point fort de cette action ?

Soutenu par la commune de Saint-Chamas et le Musée Paul Lafran, le square de l'ancien lavoir a été transformé en jardin partagé et constitue un réel lieu de convivialité, de culture et de sensibilisation aux enjeux environnementaux. L'association est également intervenue sur les abords du Sentier du Patrimoine afin d'agrémenter cet espace laissé en friche à travers un permis de végétaliser.

Ces diverses expériences vertueuses ont servi d'exemple pour développer des initiatives similaires ailleurs dans la commune.

Ce que le jury a apprécié

L'idée de nouer les efforts de transition écologique avec des activités culturelles communautaires dans des jardins partagés a su séduire le Jury du CoDev dans son entièreté comme étant un gage de succès à reproduire.



ACTION – PÉPINIÈRE ASSOCIATIVE

Type de structure : Association

Commune : Marseille

Catégorie : Protection de la biodiversité



Qui sont-ils ?

Depuis 2 ans l'association Pépinière associative travaille également sur la question de l'arbre à travers le développement d'une pépinière associative et l'implantation de jardins partagés afin de créer les ressources nécessaires à la future plantation d'arbre en milieu urbain.

Le point fort de cette action ?

Cet espace permet également de mener des actions pédagogiques et de sensibilisation, comme des formations sur les îlots de chaleur urbains ou des Fresques du climat. Une vingtaine de bénévoles s'impliquent sur le terrain de 950m² mis à disposition par la ville de Marseille. D'autres projets de développement avec le Département des Bouches-du-Rhône sont à l'étude.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a apprécié l'idée d'étendre le concept des jardins partagés à l'arboriculture et de les mettre au service des projets de revégétalisation portés par la communauté.

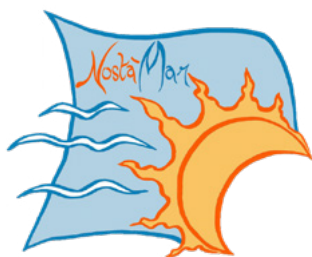


© Pépinière associative



ACTION – PLUS BELLE MA LAGUNE

Type de structure : Association
Commune : Rognac
Catégorie : Protection de la biodiversité



Qui sont-ils ?

L'initiative Plus Belle ma lagune se développe depuis plus de 5 ans et est portée par l'association Nosta Mar qui existe depuis plus de 10 ans. Cette action consiste en la création, la réhabilitation et la mise en accessibilité de sentiers sur le littoral de l'Étang de Berre.

Le point fort de cette action ?

En 2022, une passerelle pour personnes à mobilité réduite a été construite afin de rendre accessible à tous les publics le littoral. L'objectif de cette initiative est d'impliquer le plus grand nombre (citoyens, enfants, collectivités, entreprises...) à être acteurs de l'aménagement de leur territoire et de se réconcilier avec les lagunes de l'Étang de Berre. Cette volonté se décline à travers des actions participatives et l'action se veut intergénérationnelle, multi-horizons, inclusive et non discriminatoire. Un important volet de sensibilisation à l'environnement, notamment avec les publics jeunes, constitue cette action.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a apprécié particulièrement le niveau de collaboration entre tous les acteurs d'un territoire pour mener à bien leurs efforts pour valoriser et défendre celui-ci.



ACTION – ZORRO

Type de structure : Association
Commune : Saint-Chamas
Catégorie : Protection de la biodiversité



Qui sont-ils ?

Le projet ZoRRO (Zostères le Retour Rapide Comme Objectif) ayant débuté en 2021 pour une durée de 10 ans consiste en la réintroduction de la zostère marine au sein de l'Étang de Berre. Cette plante marine est considérée comme un « ingénieur d'écosystème » en permettant d'améliorer la stabilité (notamment durant les canicules) et la biodiversité de l'étang. Les herbiers de zostères sont également des puits de carbone.

Le point fort de cette action ?

Soutenue par la DDTM (notamment sur le volet réglementation lié à la protection de la plante), le projet est labélisé « acteur de la décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes ».

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a été séduit par les efforts scientifiques de bénévoles visant à aider au rétablissement d'un écosystème dans un environnement menacé. Il est certain de la capacité de ce type d'action à être dupliqué par d'autres structures citoyennes pour d'autres lieux et espèces.



© François Moura



ACTION – AGRICULTURE ET CIRCUIT COURT

Type de structure : Aucune

Commune : Éguilles

Catégorie : Alimentation durable

Qui sont-ils ?

Cette action poursuit plusieurs objectifs à visées environnementales dont les deux principales sont le reboisement et l'installation de jeunes agriculteurs dans des terrains communaux inutilisés ou en friche. Il s'agit donc de favoriser le reboisement d'espaces communaux afin de restaurer les écosystèmes locaux mais aussi de faciliter l'accès à la terre à de jeunes agriculteurs motivés et désireux de développer des pratiques agricoles durables.

Le point fort de cette action ?

Les agriculteurs seront sélectionnés au regard de leur engagement sur des pratiques respectueuses de l'environnement. À travers ces actions, il s'agit également pour les porteurs de projet d'encourager et de développer les circuits-courts en établissant des partenariats avec les commerçants afin de rapprocher les producteurs des consommateurs. La sensibilisation et l'éducation sont également des objectifs fondamentaux de cette action qui souhaite organiser des événements, ateliers et sessions d'information pour sensibiliser les citoyens à la consommation locale et à l'agriculture durable. Les porteurs de projets souhaitent réaliser un suivi et des évaluations de leurs actions (efficacité, superficie reboisée, nombre d'installations...) afin de mieux mesurer l'impact des actions et maximiser l'impact environnemental et économique du projet.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev apprécie l'effort visant à mettre en relation les jeunes exploitants agricoles, le développement durable et une consommation locale s'inscrivant dans le besoin d'autonomisation alimentaire, en lien direct avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial.



© Unsplash



ACTION – AQUAPOUSS'

Type de structure : Entreprise

Commune : Pélissanne

Catégorie : Alimentation durable



Qui sont-ils ?

L'entreprise Aquapouss' poursuit un objectif de sensibilisation à l'écologie et au développement durable à travers la réalisation d'aquarium-potager d'intérieur.

Le point fort de cette action ?

L'entreprise souhaite « cultiver un avenir durable grâce à l'aquaponie » notamment en proposant ses aquariums aux enseignants et aux scolaires dans un objectif pédagogique de compréhension des systèmes du monde du vivant (photosynthèse, biodiversité, cycle de l'eau...) et des enjeux du développement durable (technique d'agriculture durable novatrice, gestion des déchets, etc.).

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a tout particulièrement apprécié l'ingéniosité du projet et de ses implications concrètes à la fois dans la production alimentaire mais aussi en termes d'éducation à la biodiversité des écosystèmes pour les plus jeunes.



© Aquapouss'



ACTION : HALLE DE PRODUCTEURS

Type de structure : Association

Commune : Mallemort

Catégorie : Alimentation durable

Qui sont-ils ?

Les membres de l'association, qui ont également développé la « Carte des producteurs » de Mallemort, travaillent depuis plusieurs mois au développement d'une Halle de producteurs afin de rassembler une douzaine de jeunes producteurs de la commune.

Le point fort de cette action ?

Cette action a pour objectif de soutenir et accompagner l'activité des jeunes producteurs du territoire, mais aussi de proposer aux consommateurs une grande variété dans les gammes de produits (fruits, légumes, fromage, pain, vin, miel...) afin de proposer une réelle offre concurrentielle aux grandes surfaces.



Cette initiative se veut également adaptée aux besoins actuels des consommateurs en proposant une ouverture sur des horaires en soirée (en dehors des heures de travail) et répond également à l'enjeu de redynamisation de la commune.

Les objectifs de l'action sont donc d'adapter nos comportements de production et de consommation en favorisant une alimentation locale et respectueuse de l'environnement.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a apprécié la volonté de donner du corps et du sens à l'action en faisant s'appuyer la transition écologique sur un objectif de redynamisation du cœur de ville comme lieu de vie et de l'économie locale.



© Halle de producteurs



ACTION – NATURE EN PARTAGE

Type de structure : Association

Commune : Vitrolles

Catégorie : Alimentation durable



Qui sont-ils ?

L'association Nature en partage souhaite engager une véritable transition écologique locale, sociale et humaine à travers des actions à caractère social et environnemental.

Le point fort de cette action ?

Ces actions portent notamment sur le développement de jardins partagés (8000m²) et des ruches pédagogiques afin de réimplanter des espaces naturels et de production en ville mais aussi de recréer du lien social autour d'un projet commun. Les jardins partagés permettent également de sensibiliser à la question majeure de la gestion de l'eau et de l'irrigation.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev souhaite noter l'importance des actions en faveur de la transition écologique comme liant sociologique autour de lieux communautaires comme des jardins partagés, nombreux au sein de la métropole.



ACTION – CAP ZÉRO GASPILLAGE

Type de structure : Association

Commune : Miramas

Catégorie : Réduction des déchets



Qui sont-ils ?

Depuis 2015, la commune de Miramas expérimente la démarche Zéro déchet, zéro gaspillage à travers la création d'un Pôle Territorial de Coopération Économique dont l'objectif est de s'engager sur l'enjeu de réduction des déchets et de développement de la filière du réemploi.

Le point fort de cette action ?

Les objectifs de cette action sont d'informer et de sensibiliser l'ensemble de la société (citoyens, jeunes, acteurs publics, acteurs économiques...) sur le coût réel, les bonnes pratiques de consommation et les méthodes de réduction des déchets. Il s'agit également de former des acteurs relais afin de donner plus d'ampleur aux actions menées et développer un potentiel de duplication. L'enjeu de cette action est donc de favoriser le développement d'une économie circulaire dans laquelle est impliquée l'ensemble de la société, créatrice de compétence et d'emplois et favorisant le réemploi des déchets.



PTCE
Pôles territoriaux
de coopération économique

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev souhaite mettre en lumière les Pôles territoriaux de coopération économique comme partenaires importants pour

s'appuyer sur l'économie sociale et solidaire, apte à mutualiser les efforts d'une pluralité d'acteurs pour un développement durable local.



© Unsplash



ACTION – LES AMIS DE PROVENCE ÉNERGIE CITOYENNE

Type de structure : Coopérative

Commune : Velaux

Catégorie : Économie d'énergie



Qui sont-ils ?

L'association est un prolongement de la société Provence Énergie Citoyenne créée en 2016. Composée de citoyens, d'élus et d'entreprises de Velaux et de ses environs, sa mission consiste à :

- Devenir autonome dans la production d'énergie.
- Préserver la gestion des ressources naturelles.
- Faciliter la transition énergétique à l'échelle locale.

Ses effectifs se sont développés pour atteindre 213 membres, ils ont réussi à reconstruire une microcentrale hydroélectrique, la Marie-Thérèse.

Le point fort de cette action ?

L'association les Amis de Provence Énergie Citoyenne mène des actions de sensibilisation sur les sujets de la gestion de l'eau, de la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables à travers l'organisation de journées portes ouvertes. Ces journées, organisées par 6 bénévoles de l'association, permettent de visiter le site de la microcentrale hydroélectrique de la Marie-Thérèse, réhabilitée par un groupe de citoyens en 2019.

Ce que le jury a apprécié

Le Jury du Codev a apprécié la profondeur d'une démarche éducative s'inscrivant dans un projet citoyen d'autoconsommation électrique, qui permet d'entretenir un patrimoine historique, et qui, malgré ses spécificités certaines, peut être dupliquée.



© Provence Énergie Citoyenne



© Métropole Aix-Marseille-Provence

LES PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT POUR SOUTENIR ET ENCOURAGER LES INITIATIVES CITOYENNES VERTUEUSES

Indépendamment des actions que la Métropole mène pour répondre aux enjeux de demain et aux grandes transitions en cours, force est de constater que la société civile dans toutes ses dimensions (habitants, associations...) constitue un vivier d'innovation et d'action. À ce titre, le Conseil de Développement a formulé des propositions pour soutenir et encourager ces initiatives vertueuses.

PROPOSITION N°1

RENDRE VISIBLES LES INITIATIVES CITOYENNES FOISSONNANTES MAIS DISPERSÉES

La société civile métropolitaine s'est saisie de la question de la transition écologique et agit au quotidien pour réduire l'empreinte carbone de notre territoire. Toutefois, ces initiatives, aussi innovantes soient-elles, peinent souvent à toucher un large public et à se généraliser dans la société. La multiplicité des acteurs, leur éclatement sur le territoire et leurs difficultés à se regrouper limitent l'impact de leurs actions.

Afin de favoriser leur développement et leur généralisation, il semble opportun d'accompagner les porteurs de projets en créant les conditions favorables à une meilleure connaissance de ces démarches facilitant leur mise en réseau, ainsi qu'à une visibilité plus importante.

À ce titre, les membres du CoDev proposent de s'appuyer sur des structures et des programmes déjà existants.

1/ Développer des programmes de recherches pour mieux connaître les initiatives

Les membres du CoDev ont constaté un réel besoin de mieux connaître ces initiatives citoyennes, notamment leur mode de fonctionnement, de financement, leurs impacts sur le climat, etc. Le CoDev propose donc de développer des programmes de recherches interdisciplinaires, éventuellement aussi à l'échelle nationale, européenne ou internationale.

Ceci aurait également pour bénéfice de mettre directement en interface les étudiants, soucieux des questions environnementales et écologiques, avec des structures associatives qui pourraient traduire leurs idées nouvelles en actions concrètes en faveur de la transition.

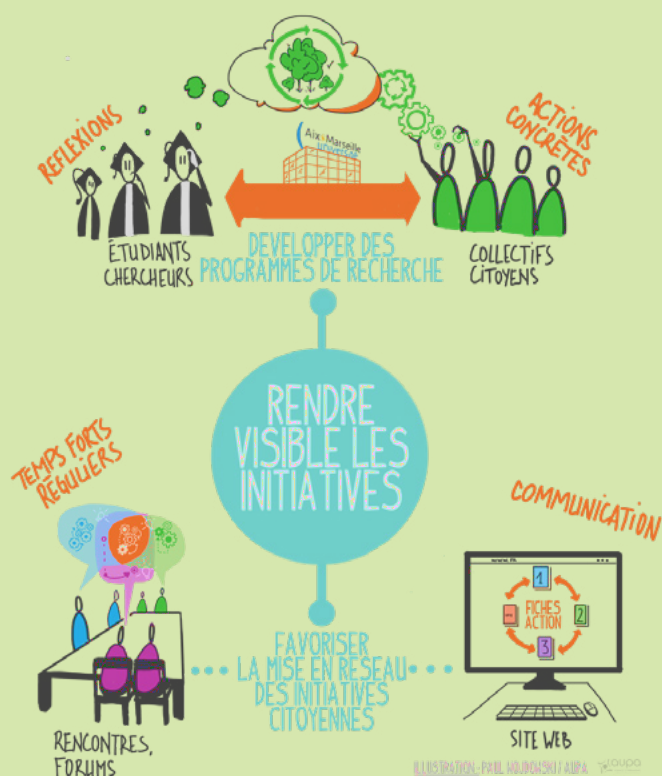
Plus spécifiquement, il serait question de s'appuyer sur le programme CISAM+ de Aix-Marseille Université qui a pour but d'impulser l'innovation sur le territoire métropolitain via la mise en relation des laboratoires de recherche de l'Université et du monde socio-économique.

2/ Un forum métropolitain des initiatives citoyennes pour favoriser leur mise en réseau

Ayant pris pleinement acte de l'ampleur et de la vitalité de l'écosystème citoyen de la Métropole, les membres du CoDev insistent sur la nécessité d'aider ces acteurs locaux à se structurer. Le CoDev propose de s'appuyer sur une plateforme numérique dédiée pour faire mieux connaître les initiatives citoyennes en faveur du climat.

L'objectif est de favoriser une meilleure connaissance de l'existant (repérage des initiatives et de leur mode de fonctionnement) et surtout des bonnes pratiques à l'œuvre sur le territoire. Ainsi, les idées de l'un pourraient très aisément être reprises voire améliorées par la pratique d'une autre structure.

Le CoDev propose donc que soient mis en place des espaces d'échange des fiches action (site web...) ainsi que des temps forts réguliers entre acteurs des transitions afin de partager leurs méthodologies et idées. La constitution d'une plateforme mutualisée entre différents partenaires permettrait d'améliorer la connaissance des porteurs de projets et de présenter à un large public leurs actions et idées. Un Forum Métropolitain des initiatives Citoyennes pourrait ainsi être organisé tous les ans.



PROPOSITION N°2

MOBILISER DES MOYENS EXISTANTS POUR ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CITOYENNES

Toujours dans un souci d'améliorer la visibilité et l'effervescence de l'écosystème d'initiatives, le CoDev appuie l'idée selon laquelle les collectivités territoriales peuvent soutenir les acteurs de la transition écologique en mettant à leur disposition divers moyens.

1/ Mobiliser des bâtiments publics peu ou pas utilisés

Fort de ce constat et dans la continuité de son avis rendu en matière de densification urbaine, le CoDev propose de favoriser la mise en place de nouveaux lieux structurants en optimisant l'utilisation des bâtiments publics. Cela permettrait de répondre à un enjeu d'intensification des usages déjà mis en évidence par le CoDev et d'offrir aux associations et aux porteurs de projets les conditions idéales de réussite. À titre d'exemple, les établissements scolaires pourraient accueillir des tiers-lieux intermittents en dehors des heures de cours, tandis que des espaces non utilisés pourraient être attribués de façon permanente à cette fin.

Mairies annexes, salles de fêtes, bâtiments publics... autant de lieux qui pourraient aussi être mis à disposition des porteurs de projets (de façon plus ou moins temporaire) afin qu'ils puissent se rencontrer, échanger et se saisir des enjeux du territoire.

Concrètement, il s'agirait de transformer ces espaces sous-utilisés en véritables « tiers-lieux » permettant une mutualisation de l'espace, des besoins et des compétences. Ces lieux de l'innovation citoyenne contribueraient ainsi à potentialiser le collectif de la société civile afin de lui permettre d'y apporter des solutions.

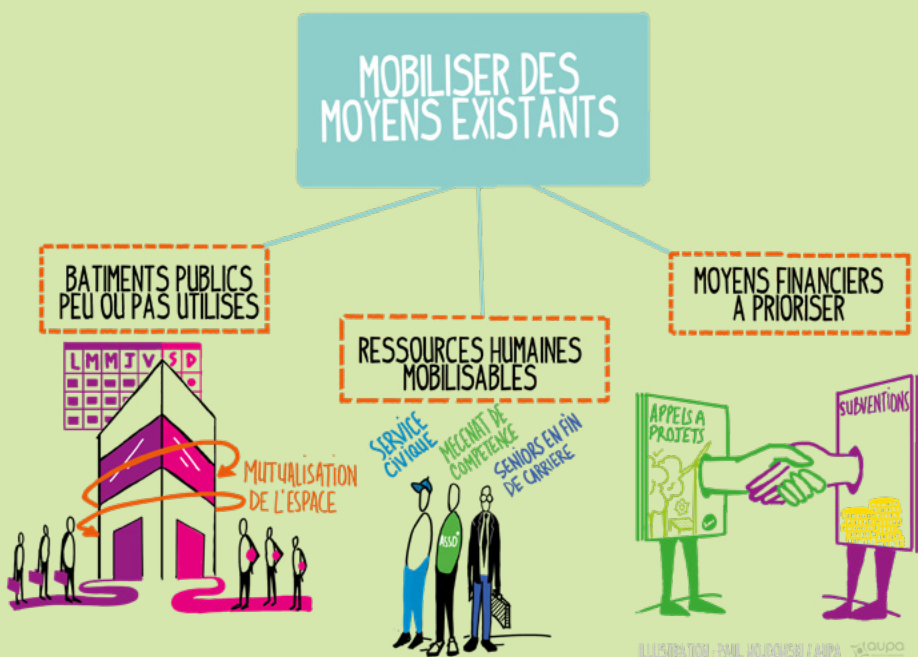
2/ Mobiliser des ressources humaines par l'intervention des services civiques ou du mécénat de compétence

Pour faciliter la mise en oeuvre des démarches citoyennes pour le climat, des volontaires pourraient être mobilisés à travers des services civiques. Cela aurait de nombreuses retombées positives tant pour dynamiser l'employabilité des jeunes que pour renforcer le vivre ensemble métropolitain.

Le CoDev propose aussi à la Métropole de déployer du mécénat de compétence auprès des associations reconnues d'utilité publique qui agissent en faveur du climat. Depuis la loi Aillagon de 2003, le recours au mécénat connaît une forte croissance, mais les collectivités qui développent ce type de financements restent encore peu nombreuses.

Dans ce contexte, la Métropole AMP pourrait de façon inédite pour une collectivité territoriale, développer le mécénat de compétence en mettant à disposition des collaborateurs sur leur temps de travail pour réaliser des actions d'intérêt général mobilisant leurs savoir-faire.

En offrant en « pro bono » les compétences des femmes et des hommes volontaires pour s'engager dans ce dispositif, la Métropole pourrait contribuer, au-delà de ses missions de service public de droit commun et de son soutien financier, au soutien de grands enjeux comme le climat.



La formule de fin de carrière permettrait à la Métropole de trouver une solution intéressante pour la mobilité de ses agents. Outre l'expérience et les compétences, les seniors ont souvent acquis, au cours de leur carrière, un savoir-être protéiforme : adaptabilité, expertise, indépendance, réserve...

Ce parcours d'engagement citoyen au service de grandes causes est totalement innovant dans le milieu des collectivités territoriales.

La Métropole pourrait ainsi marquer de façon significative son soutien auprès des initiatives citoyennes environnementales.

Sa mise en oeuvre nécessitera un contrat de détachement, tripartite (agent, métropole, association) permettant aux agents seniors (qui seront à 5 ans de la retraite) de s'investir sur la base du volontariat dans une association à 20% ou 50% de leur temps.

Une ouverture sur l'extérieur sécurisée puisque l'agent reste, dans le cadre de missions limitées à une année (fonctionnaire ou contractuel sous CDI), avec garantie de salaire et maintien des avantages sociaux.

Ces personnes volontaires en fin de carrière pourront, si l'expérience est concluante, prolonger leur mission jusqu'à trois ans.

La sélection des structures d'accueil pourrait s'opérer à l'issue de l'appel à initiatives citoyennes que le CoDev propose à la métropole de pérenniser.

3/ Mobiliser des moyens financiers nouveaux

Dans de nombreux domaines, la Métropole offre la possibilité à toute association de son territoire de solliciter un financement sous forme de subvention. Elle soutient ainsi un grand nombre d'associations chaque année, et elle pourrait à l'instar du dispositif mis en oeuvre dans le domaine de la politique de la Ville, proposer, pour relever le défi du changement climatique, des appels à projets pour les associations qui mettent concrètement en oeuvre des actions de proximité en lien direct avec les orientations territoriales et stratégiques du PCAEM. Cette initiative permettrait aux associations et organismes publics, dont les interventions répondent à ces priorités de déposer un projet et de prétendre à une subvention.

4/ Lancer un budget participatif dédié aux initiatives citoyennes en faveur du climat

Pour accompagner l'émergence, le développement et l'essaimage d'initiatives citoyennes en faveur du climat, les membres du CoDev proposent la création d'un budget participatif à l'échelle métropolitaine. L'objectif de cette démarche est double :

- Renforcer le dialogue avec la société civile en conférant un pouvoir d'agir effectif aux citoyens.
- Favoriser l'émergence ou la consolidation d'initiatives citoyennes en faveur du climat.

Cette idée de budget participatif dédié fait écho à la 3e proposition, « Mobiliser et responsabiliser la société civile par des moyens délégués par la Métropole », présente dans le 3e avis de la démarche Ambition – Transitions Faire des transitions la boussole des politiques métropolitaines.

Selon le politologue Loïc Blondiaux, pour qu'un processus participatif fonctionne correctement, il faut que les populations qui y participent soient celles qui sont directement touchées par les problèmes que la politique publique en construction doit venir résoudre². Pour que ces individus acceptent de participer, il faut nécessairement « abaisser au maximum les coûts de la participation ». Autrement dit, il faut mettre en place un processus de telle sorte que les citoyens aient la capacité d'y participer. Il s'agit alors de prendre en compte leurs horaires de travail et leur positionnement géographique entre autres pour qu'il n'y ait plus aucune barrière à leur participation. Il convient également de donner du sens au processus afin de garantir aux individus que leur présence et leur participation exercera une influence certaine sur la décision finale. Ce n'est qu'avec la réunion de ces conditions que l'association des citoyens peut être efficace.

En 2019, la majorité des projets retenus dans le cadre des budgets participatifs en France étaient axés sur des domaines touchant à l'environnement et la préservation de la biodiversité (plantation d'arbres, de vergers, l'introduction de végétaux favorisant la pollinisation, les jardins partagés, etc.)³

Ainsi, l'élaboration d'un budget participatif à l'échelle métropolitaine constituerait un levier intéressant pour aider à la concrétisation, au développement ou à la multiplication d'initiatives citoyennes en faveur du climat.

2. Blondiaux, Loïc. « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, vol. no18, no. 5, 2001, pp. 44-51.

3. Bézard Antoine « budgets participatifs : donner du sens à la participation des citoyens », *Fondation Jean Jaurès*, 2020.

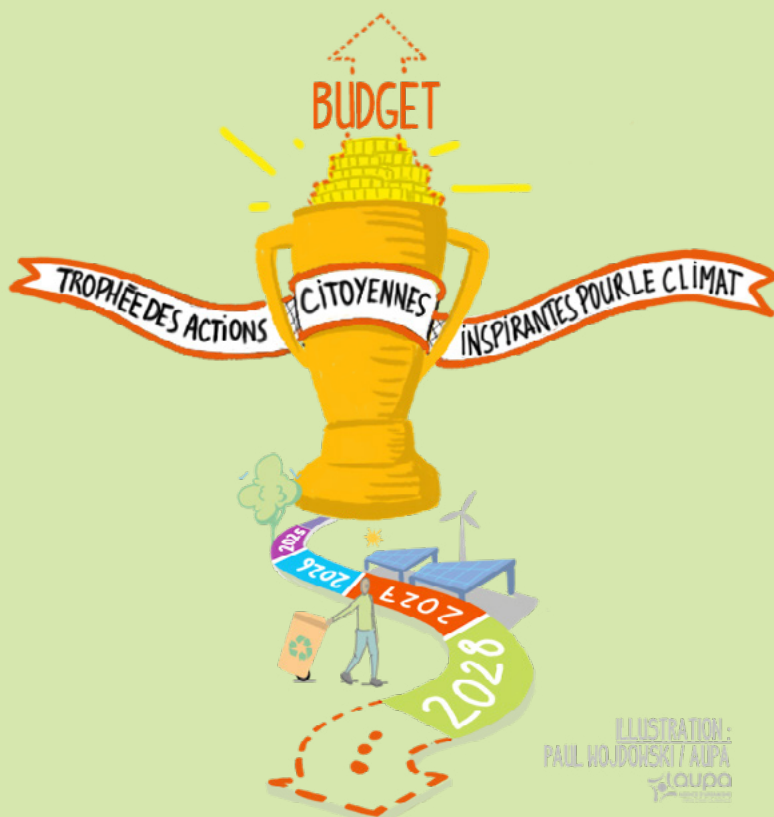
PROPOSITION N°3

PÉRENNISER L'APPEL À INITIATIVES CITOYENNES EN FAVEUR DU CLIMAT AVEC UN BUDGET SIGNIFICATIF DÉDIÉ

Dans la continuité de la proposition précédente, le CoDev souhaite proposer à la Métropole Aix-Marseille-Provence de pérenniser les Trophées des Actions Métropolitaines pour le climat selon une échéance annuelle.

En effet, doter la vie métropolitaine d'un tel temps fort régulier donnerait aux nombreuses structures porteuses de projets les moyens de mieux se faire connaître et de diffuser leurs idées.

Pérenniser la démarche dans le temps accentuerait ses effets et servirait l'idée selon laquelle la transition climatique ne pourra être réussie que par des efforts concertés, structurels et sur le temps long. Le plan d'action du PCAEM, notamment l'action 99 « Régénération, passons à l'action », pourrait être un cadre adapté à cette proposition. En effet, elle a pour but de distinguer et de mettre en avant des initiatives en raison de leur impact positif sur le climat. L'objectif fondamental de cette initiative est de reconnaître, au moyen de l'attribution de ce label, les acteurs qui s'engagent dans des actions contribuant à la réalisation des objectifs définis par le PCAEM. Cela offre aux lauréats la possibilité de mettre en valeur leurs projets et de partager leur expertise, stimulant ainsi la création d'une émulation autour de projets concrets qui, à l'échelle locale, apportent des solutions aux défis globaux.



Les principaux objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Créer une dynamique territoriale et accroître la visibilité et la mise en action du Plan Climat.
- Mettre en avant les initiatives citoyennes vertueuses pour le climat.
- Encourager et pérenniser l'innovation au niveau local.





LES RAPPORTEURS ET LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Les membres du comité d'organisation de l'axe 2 :

Patricia ALLOIN-AUBANEL, Stéphane COPPEY, Sylvain MACCOTTA, Vincent MOULIN, Jimmy RAPP, Olivier RICHARD, Léa CASTEL AUDOUY

Le jury des actions inspirantes pour le climat :

Les membres du comité d'organisation de l'axe 2, Thierry MARTIN, Frédéric RÉGIS, Annick BOËT.

Le texte de cet avis a été validé en bureau du Conseil de Développement et adopté par vote électronique le 18 décembre 2023.

Les réflexions et la production de cet avis ont été nourries par les interventions de Nathalie Bruant, Emma Cervantes, Céline Samper de l'Agam, de Ludovic Verre et Yolaine Monteil de l'Aupa avec l'appui du cabinet Nicaya Conseil pour l'animation des ateliers.

Ce document a été mis en page par Virginie Fialon de l'Aupa.

L'organisation du processus de rencontre collective en visioconférence a été supervisée par l'équipe technique de la mission Conseil de Développement de la Métropole.

CONTACT :

Mission Conseil de développement

site : conseil-developpement.ampmetropole.fr

mail : conseil-developpement@ampmetropole.fr

tel : 04 91 99 79 20

